

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00112
Numéro SIREN : 494 382 690
Nom ou dénomination : A M C F

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2022 sous le numéro de dépôt 55

BILAN ACTIF

Liquidation

SAS A M C F

Du 01/01/2021 au 30/09/2021

ACTIF	Valeurs au 30/09/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					54,16
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles				14 253,06	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			0,23		0,49
Participations	15,30		15,30	99,30	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30,00		30,00	30,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	45,30		45,30	14 382,36	54,65
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					14,49
Créances Clients et Cptes rattachés (3)				2 455,88	
Autres créances (3)				1 356,64	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	20 005,46		20 005,46	7 922,82	30,10
Charges constatées d'avance (3)				200,34	0,76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 005,46		20 005,46	11 935,68	45,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	20 050,76		20 050,76	26 318,04	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

BILAN PASSIF

Liquidation

SAS A M C F

Du 01/01/2021 au 30/09/2021

PASSIF

	Valeurs au 30/09/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 25 000,00)	25 000,00	124,68	25 000,00	94,99
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		19,24		14,66
Réserve légale	2 500,00		2 500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 358,38		1 358,38	
Report à nouveau	-4 499,05	-22,44		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 173,53	-25,80	-4 499,05	-17,09
SITUATION NETTE	19 185,80	95,69	24 359,33	92,56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 185,80	95,69	24 359,33	92,56
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	464,96	2,32	180,41	0,69
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues			1 488,00	5,65
Dettes fiscales et sociales	400,00	1,99	290,30	1,10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	864,96	4,31	1 958,71	7,44
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	20 050,76	100	26 318,04	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

864,96

1 959,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Liquidation

SAS A M C F

Du 01/01/2021 au 30/09/2021

	Du 01/01/21 Au 30/09/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	6 765	97	6 765	97		
Production vendue (biens et services)	210	3	210	3		
Montant net du chiffre d'affaires	6 975	100	6 975	100		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 714	125	-8 714	-100
Autres produits	19		1		18	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 994	100	15 690	225	-8 696	-55
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 555	65	4 238	61	317	7
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	7 973	114	8 983	129	-1 011	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	1 183	17	476	7	707	149
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	382	5	6 644	95	-6 262	-94
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges			30		-30	-99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 092	202	20 371	292	-6 279	-31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 098	-102	-4 681	-67	-2 417	-52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

Liquidation

SAS A M C F

Du 01/01/2021 au 30/09/2021

	Du 01/01/21 Au 30/09/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1		1			-9
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1		1			-9
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			114	2	-114	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			114	2	-114	-100
RÉSULTAT FINANCIER	1		-113	-2	114	101
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-7 097	-102	-4 794	-69	-2 303	-48
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	295	4	540	8	-245	-45
Sur opérations en capital	15 800	227			15 800	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 095	231	540	8	15 555	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	300	4	545	8	-245	-45
Sur opérations en capital	13 872	199			13 872	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 172	203	545	8	13 627	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 924	28	-5		1 929	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-300	-4	300	100
TOTAL DES PRODUITS	23 090	331	16 231	233	6 859	42
TOTAL DES CHARGES	28 264	405	20 730	297	7 534	36
Bénéfice ou Perte	-5 174	-74	-4 499	-65	-674	-15

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

A M C F
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 27 rue Maurice Béguin
79000 NIORT
Siège de liquidation : 27 rue Maurice Béguin
79000 NIORT
494 382 690 RCS NIORT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE DE CLÔTURE DE LIQUIDATION
DU 10 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le 10 novembre,

A 12 heures 30,

Les associés de la société A M C F, société par actions simplifiée en liquidation, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 27 rue Maurice Béguin 79000 NIORT, sur convocation faite par le liquidateur de la Société adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Pierre DUBOIS, en sa qualité de liquidateur de la Société.

Madame Marie-Claire DUBOIS est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 25000 actions sur les 25000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le compte définitif de la liquidation,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

580

969

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Approbation des résolutions portant attribution aux associés,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des opérations de liquidation et des comptes qui en résulte, approuve les opérations de liquidation et le compte définitif, tel qu'il est présenté, faisant ressortir un solde positif de 19 185,80 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le reliquat actif du compte de liquidation de la Société, s'élevant à 19 185,80 euros, est supérieur au montant non amorti du capital social de 18 185,80 euros, permet ainsi le remboursement du montant nominal des actions, soit 0,04 euro par action, et fait en outre apparaître un boni de liquidation de 18 185,80 euros, revenant aux associés en application de l'article 36 des statuts à raison de 0,73 euro par action.

L'Assemblée décide le remboursement du montant nominal des actions et la répartition du boni de liquidation suivant les indications ci-dessus et confère tous pouvoirs au liquidateur à l'effet de procéder à ces remboursements et répartition.

SRD Hec

Le liquidateur est chargé d'opérer cette répartition dans les meilleurs délais et au plus tard le 31 décembre 2021 ; à l'expiration du délai d'un an à compter de ce jour, les sommes non attribuées seront déposées à la Caisse des dépôts et consignations.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués, notamment le boni de liquidation, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du boni au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les opérations de liquidation de la Société sont terminées, donne quitus entier et sans réserve au liquidateur, et lui accorde décharge de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence des décisions qui précèdent, prononce la clôture de la liquidation de la Société dont la personnalité morale de la société cesse d'exister à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

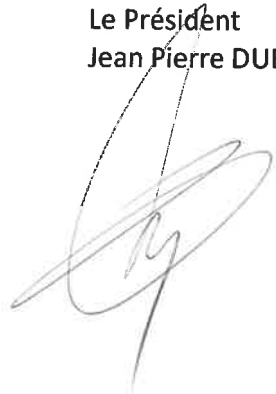
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

JRD MeJ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Jean Pierre DUBOIS



Le secrétaire
Marie-Claire DUBOIS



Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
NIORT 1

Le 03/12/2021 Dossier 2021 00080245, référence 7904P01 2021 A 02765
Enregistrement : 455 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Quatre cent cinquante-cinq Euros
Montant reçu : Quatre cent cinquante-cinq Euros

Monique SAUTIER
Contrôleur des Finances Publiques

